

L&G ④

Le verbe (2)

Dans les Leçons de linguistique générale (Volume 10), de Gustave GUILLAUME, on peut lire :

8 *La marche me fatigue et Marcher me fatigue* sont deux phrases nous montrant chacune un mot qui trouve son support à l'intérieur de l'idée qu'il exprime, qu'il apporte. Mais il y a cette différence que le mot *marche* écarte *a priori* tout entendement final dans le temps qui lui conférerait le pouvoir d'en prendre la marque, tandis que *marcher*, non moins incident que *marche* à un support ressortissant à sa propre signification, présente, au contraire, ce caractère d'annoncer, de prévoir pour lui-même, un entendement final dans le temps, dont il se prépare ainsi à prendre la marque.

9 Ainsi, de l'infinitif au substantif, il y a identité si l'on considère les choses du seul point de vue de l'incidence — qui est interne à la signification dans les deux cas — mais il y a différence en ce qui concerne l'entendement final du mot, qui pour *marche* s'opère en dehors du temps et pour *marcher* dans le temps. Cette différence est d'une telle importance qu'elle interdit de faire entrer l'infinitif dans la catégorie nominale. L'infinitif reste une position prise par l'esprit dans la catégorie verbale dont, au sortir immédiat de la catégorie nominale, il représente l'ouverture.

10 La différence entre le substantif *marche* et l'infinitif *marcher* repose, d'autre part — tous les faits de pensée indiqués se tenant — sur une différente manière de concevoir la personne. Dans *marche* de même que dans *marcher*, la personne est une personne, troisième de rang, exprimant l'incidence du mot à un support pris à l'intérieur de la signification produite. Mais, tandis que dans *marche* cette troisième personne est définitive, irrévocable, dans *marcher* elle est provisoire, révocable et doit être considérée comme en puissance de définition ordinale. Le mot *marche*, dans la langue, n'emporte avec soi aucune prévision de déclinaison personnelle ordinale. Son cas personnel — celui de troisième personne — est acquis et ne sera pas remis en question. Le mot *marcher* au contraire, tout en étant de troisième personne comme *marche*, laisse prévoir une déclinaison personnelle ordinale, sous laquelle il deviendra pleinement **verbe**.

11 Le **verbe**, en effet, n'est plus du tout un nom, autrement dit s'est éloigné grandement de la catégorie nominale, dès l'instant où il intériorise non pas une seule personne de rang fixe, mais successivement, par déclinaison, les diverses personnes que la langue a inventées pour servir de support au **verbe**. Le rôle joué par la personne à l'intérieur du **verbe** a été originairement de constituer en lui le support de l'idée qu'il apporte et exprime. Dans le latin *venit*, la terminaison *-it* introduit dans le **verbe** une personne destinée à le supporter. Et aussi longtemps qu'il en est ainsi, le **verbe** *venit* se suffit à lui-même. Il n'a pas besoin d'être introduit, comme en français, par un pronom sujet.

12 Il n'en demeure pas moins que le **verbe** est, par nature, un mot qui cherche son support en dehors de ce qu'il signifie, en dehors de la signification qu'il apporte. Il y a là l'amorce d'une contradiction qui prend toute son ampleur quand le **verbe** se rapporte à un substantif. Le substantif, en ce cas, devient le support du **verbe** — support pris en dehors de la signification verbale — cependant que la troisième personne incorporée dans le **verbe** constitue elle aussi, de son côté, le support du **verbe**. De sorte qu'en un tel cas le **verbe** prend un premier support dans la personne qu'il incorpore et un deuxième support dans le substantif auquel le **verbe** est attribué.

13 De ces deux supports, l'un est de trop, et l'une des solutions à la difficulté résultant de cet excès serait qu'à la troisième personne, quand le sujet est un substantif, le **verbe** se présentât sans désinence personnelle incorporée. C'a été la solution adoptée par certaines langues, où l'on voit, à la troisième personne, le **verbe** perdre sa désinence personnelle (en turc par exemple). Ce n'a pas été la solution romane, ni plus particulièrement la solution française. Le **verbe** français continue d'incorporer une désinence personnelle de troisième personne même lorsqu'il s'applique à un substantif, mais cette désinence personnelle ne représente plus alors dans le **verbe** une personne de support, mais seulement une personne de rapport, ou, si l'on veut — pour continuer de me servir des mêmes termes que la dernière fois — une personne d'accord conférant au **verbe** la qualité de prédicat, du fait qu'elle prévoit pour lui l'obligation de s'accorder avec un sujet. Or devoir prévisionnellement s'accorder avec un sujet, c'est se déterminer dans la pensée comme prédicat.

La tentative permanente des [grammairiens] d'avoir à justifier le corpus de la langue qu'ils explorent n'existe pas chez les [linguistes] : ce trait me semble déterminant et sa justification (pour les uns) ou sa cause (pour les autres) se retrouve justement dans l'histoire de la linguistique moderne. Il serait trop long de développer ici tout ce qui permet d'aboutir à cette conclusion, mais, schématiquement, la linguistique naît et se développe en fin du XVIII^o – au début du XIX^o au se in d'une controverse juive entre les partisans de l'assimilation (ici) linguistique des Juifs de la Mittel-Europa à l'allemand et les partisans du yiddish. Les tenants de la Haskala et les Hassidim sont en accord (linguistique) sur un point : l'analyse des langues telle qu'elle est faite par la grammaire est essentiellement doctrinale, chrétienne et stoïcienne : son modèle est le *latin-grec*, forme canonique de cette pensée mixte platon-épicurienne formatée par la scolastique, qui véhicule la civilisation chrétienne telle qu'elle s'est, au cours de l'histoire de l'Occident triomphant, séparée puis opposée au judaïsme. Encore aujourd'hui, ne parle-t-on pas des « humanités » - qui font de ces deux langues (ou de cette langue double) la base de ce qui distingue l' « Homme » du barbare ?

L'universalisme de la Haskala et le régionalisme yiddish se rencontre dans le besoin de donner à **toute** langue, depuis l'hébreu, langue du culte et des textes, jusqu'au au yiddish, langue de la vie profane et du shtetel, **d'être le canon de sa description**.

Ce n'est pas inutile de constater que les Juifs vont avoir – dans toutes les branches de la linguistique, et dans l'étude de toutes les familles de langues – des représentants les plus éminents.

C'est aussi vrai que, reprenant en permanence le flambeau de la grammaire, d'autres chercheurs – grammairiens - vont tenter de réinvestir la linguistique, mais en biaisant sur le point de départ.

GUILLAUME représente parfaitement cette tentative (*tellement traditionnelle*) de *considérer* chaque langue comme un moyen d'exprimer des Idées, transcendantes et préexistantes à toute expression, mais donc, aussi, *de juger* de la capacité de chaque langue à y parvenir selon ses moyens mêmes et avec des succès différents.

Pour la linguistique, les idées sont... *un mot féminin au pluriel (si on veut concéder cette terminologie... grammaticale)*, et on appelle « idées » ... des textes multiples et variés, qu'on commute entre eux et avec « idées ». La notion de **kinnouyi** – au départ *substitut du nom* de Dieu – illustre cette opposition radicale. Il y a là (de Marx à Freud et à ... Einstein ou à Bloomfield) tout un foisonnement de recherches et de découvertes qui ne s'explique que par ce refus de l'idée (platonicienne) d'un arrière monde ou d'un signifié sans signifiant.

Alors – comme éléments de stylistique (comparée ou non) – les textes de GUILLAUME sont précieux ; comme analyses linguistiques des langues, ils sont *radicalement* absurdes.

L'apprentissage universitaire nous désapprend tous les jours d'être libres et d'avancer clairement nos « résultats ». Le cursus honorum – vrai lit de Cacus - est éloigné des éclats, et façonne des esprits très conformistes. Les opinions que nous (?) transférons aux « générations futures » sur la linguistique, les langues et leurs analyses sont celles qui, depuis plus d'un siècle, cherchent à masquer la double rupture juive (*et uniquement juive*) Haskala-Hassidique avec la tradition grammaticale

Ce n'est pas « en l'air » et de façon innocente que Léon DAUDET fustigeait le « stupide XIX^ome siècle», mais le plus grave n'est pas cette qualification... stupide ! Les actuelles « grandes maisons d'édition » qui avaient voulu étrangler les éditeurs juifs pendant la dernière guerre mondiale, et qui ont participé très directement à la Shoah... ont toujours pignon sur rue, et rien n'a été fait pour rétablir, dans le tonnerre, l'évidence de la vérité. Le pseudo *non-communautarisme* français ne fait que masquer des évidences.

D'autant qu'une lecture attentive du texte même de GUILLAUME ne peut – bien que nous lui reconnaissons un style très maîtrisé... - que révéler des mensonges éhontés (qui ne peuvent être, étant donné sa compétence philologique, des erreurs !) Un exemple... entre dix :

Ç'a été la solution adoptée par certaines langues, où l'on voit, à la troisième personne, le **verbe perdre sa désinence personnelle (en turc par exemple).**

GUILLAUME identifie la désinence-signifiant « zéro » avec l'absence de désinence-signifiant (seviyor-un, -sun, -, uz, -sunuz, -lar) ; il ignore des formes du passé, du « oui-dire » ou du suppositif ; il feint d'oublier que ... le français pourrait recevoir la même analyse (et même ... pire !), évidemment dans le code oral, mais aussi dans le code écrit :

je	ʃat	chante	pRã	prends
tu	ʃat	chantes	pRã	prends
il	ʃat	chante	pRã	prend
nous		chantons		prenons
vous		chantez		prenez
ils	ʃat	chantent	pRã	prennent